

Groupe MARP - Médecins Anesthésistes de la clinique, La Plaine Santé
Groupe MARC - Médecins Anesthésistes Réanimateurs de l'hôpital privé, la Châtaigneraie

CONSIGNES EN VUE D'UNE ANESTHESIE AMBULATOIRE

Merci de bien vouloir rapporter ce document signé le jour de votre admission.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous devez bénéficier prochainement, sans hospitalisation, d'un acte chirurgical ou d'un examen qui nécessite une anesthésie. En principe vous pourrez regagner votre domicile en fin d'après-midi. Afin que cela soit possible en toute sécurité, nous vous demandons **impérativement** de respecter les recommandations énumérées ci-dessous.

AVANT L'ANESTHESIE

- ✓ Abstenez-vous de toute prise alimentaire solide (y compris jus d'orange avec pulpe, lait), pendant les 6 heures précédant l'hospitalisation.
- ✓ Abstenez-vous de toute prise de boisson sans résidu, pendant les 4 heures précédant l'hospitalisation.
- ✓ Abstenez-vous de fumer, mâcher du chewing-gum ou de sucer des bonbons, pendant les 2 heures précédant l'hospitalisation.
- ✓ Si vous suivez un traitement médicamenteux, veuillez suivre les consignes définies par votre Médecin Anesthésiste.
- ✓ Ne consommez plus d'alcool à partir de la veille de votre intervention.
- ✓ Retirez vos lentilles de contact. Présentez-vous sans aucun maquillage et ni vernis à ongle, cela pourrait gêner la surveillance de l'oxygénation pendant l'anesthésie.
- ✓ Veuillez vous faire accompagner par une personne adulte valide et responsable.
- ✓ N'apportez ni bijou, ni objet de valeur à la clinique.
- ✓ Si, entre la consultation d'anesthésie et l'intervention, un changement de votre état de santé intervient, y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse, veuillez en aviser le plus rapidement possible votre Médecin Anesthésiste.
- ✓ Apporter les résultats des examens éventuellement demandés dont vous êtes en possession.
- ✓ Apporter votre carte de groupe

APRES L'ANESTHESIE

Après l'intervention, même si vous vous sentez parfaitement conscient, il sera nécessaire de respecter un délai de quelques heures avant votre départ ; celui-ci sera autorisé par votre médecin Anesthésiste.

Exceptionnellement, une hospitalisation jusqu'au lendemain peut néanmoins s'avérer impérative pour assurer votre sécurité.

Il est impératif de respecter les consignes suivantes :

- ✓ Une personne adulte doit vous accompagner à votre sortie de la clinique.
- ✓ Ne conduisez aucun véhicule, ne manœuvrez aucun appareil potentiellement dangereux, ne prenez pas de décision importante jusqu'au lendemain matin.
- ✓ Ne restez pas seul(e) à votre domicile jusqu'au lendemain matin.
- ✓ Vous pouvez vous ré-alimenter normalement, mais il est impératif de ne pas consommer d'alcool pendant 24 heures.
- ✓ Ne fumez pas jusqu'au lendemain.
- ✓ Sans autorisation, ne prenez ni somnifère, ni tranquillisant, même si vous avez l'habitude, pendant les 24 heures qui suivent l'anesthésie. Sauf contre-indication médicale, vous pouvez par contre reprendre normalement vos autres médicaments habituels.
- ✓ En cas de problème, à toute heure, vous pouvez joindre la clinique, en appelant au 04 73 16 20 09, qui le cas échéant contactera le médecin Anesthésiste d'astreinte.
- ✓ En cas de doute ou dans les cas les plus graves, appelez le n° téléphonique 15 (SAMU).

LE NON-REPECT DE CES CONSIGNES POURRAIT ETRE SOURCE DE GRAVES COMPLICATIONS.

IL Y VA DE VOTRE SECURITE. PENSEZ-Y ET NE LES ENFREIGNEZ PAS.

Après avoir pris connaissance de ces diverses recommandations, nous vous demandons de signer cette feuille pour manifester votre accord avec la procédure proposée. Pour les mineurs ou les incapables majeurs, la signature des parents ou du représentant légal est indispensable.

Date :

Nom du patient :

Signature du patient

ou

Signature parents / tuteur